



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2020 / 2021

Nouveauté 2020 :

- **Pré-inscription auprès du club OBLIGATOIRE**
Sur le site <https://muzillac-bc.kalisport.com/> ou par papier
- **Inscription en ligne sur E-licence**
Vous recevrez le lien par mail (suite à votre pré-inscription)

Documents à préparer (au format numérique pour l'inscription en ligne) :

- Règlement de l'adhésion (voir tarifs et mode de règlement en page 2)
- Photo de l'adhérent (max 2 Mo au format .jpg, .png ou .gif)
- Certificat médical



Pour la saison 2020-20, une mesure spécifique COVID-19 est mise en place par la FFBB.
Le **Certificat médical** est donc **OBLIGATOIRE** pour TOUS.

- **Pour les nouveaux licenciés :**
Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- **Pour les jeunes nés en 2003 :**
Photocopie de la carte d'identité

Paiement de la cotisation

Catégories	Année de naissance	Cotisation	Assurance
U7	2014 et après	85 €	A
U9	2012 – 2013	95 €	A
U11	2010 – 2011	100 €	A
U13	2008 – 2009	100 €	A
U15	2006 – 2007	105 €	A
U17	2004 – 2005	115 €	A
U20	2001 – 2002 – 2003	125 €	A
SENIORS	2000 et avant	135 €	B+ (C + B)
Loisirs FSCF	Tout âge	75 €	comprise

Assurance : montant compris dans le prix de la cotisation (A : 2,98 € ; B+ : 9,63 €)

- Remise de 5€ à partir du 2nd enfant d'une même famille
- Pour une mutation, frais de 60 € en plus du montant de la licence.

Mode de règlement :

- Espèces
- Chèque : à l'ordre de Muzillac Basket Club
- Chèques Vacances ANCV / Coupons Sport ANCV
- Bon CAF

Règlement à transmettre à :

Guillaume GUERIZEC - 31, rue de Pénesclus - 56190 AMBON

Seuls les dossiers complets et réglés seront validés après votre inscription en ligne

NOTICE d'adhésion au club

Cette notice va vous présenter les différentes étapes qui vont vous permettre de vous adhérer au Muzillac Basket Club.

① **Je** (le **licencié** ou l'un de ses parents) me **pré-inscrit** sur :
<https://muzillac-bc.kalisport.com/pre-inscription>

Et je **règle** le montant de mon adhésion :

- par courrier
- je le règle en ligne en même temps que ma pré-inscription

② **Nous** (le club) vous envoyons un lien par mail. Ce lien vous permettra de vous inscrire sur la plateforme « E-Licence » de la FFBB.

③ **Je m'inscrit** sur la plateforme « E-Licence ». L'inscription comporte plusieurs étapes :

JE SUIS :

- Renseigner votre : Etat civil, adresse, contact (Tel. / mail)
- Joindre une photo : Max 2 Mo au format : .jpg, .png, .gif

JE SOUHAITE :

- Je choisis mon type de pratique du basket au club :
 - « Compétition » : pour la pratique du basket 5x5
 - « X » : pour les accompagnateurs (parents sur le banc, coaches, entraîneurs, membre du bureau, ...)
- Et je choisis les fonctions que je veux exercer dans le club :
 - « Ne souhaite pas exercer de fonction » : pour être uniquement joueur
 - « Entraîner une équipe » (pour être coach ou parent accompagnateur sur le banc)
 - Diriger (pour les membres du bureau)

JE PRODUIS MES JUSTIFICATIFS :

- Je transmets les documents qui me sont demandés :
(cf. conditions en page 1 du dossier d'inscription)
 - Certificat médical
 - Ou Questionnaire de santé (à répondre en ligne)
 - Carte d'identité

JE M'ASSURE :

- de 18 ans : Option A
- + de 18 ans : Option C en complément de l'option B

Important :

Vous n'avez pas à tenir compte du prix de l'assurance affichée lors de cette étape. Ce moment est déjà compris dans celui de la cotisation.

JE VERIFIE et JE M'ENGAGE :

- Après cette étape, je reçois un mail pour me confirmer que mon inscription est transmise au club pour validation.

④ **Nous** (le club) contrôlerons vos informations, vos justificatifs et le règlement de votre cotisation.

- S'il y a une erreur sur le dossier : nous vous contacterons
- Sinon, nous validerons votre adhésion. Vous recevrez un mail vous indiquant que vous êtes qualifié.

RAPPEL : Un licencié peut jouer un match s'il est qualifié le jour précédent le match.

⑤ Le **Comité 56** contrôle les informations et justificatifs sous 15 jours. Si tout est valide, le comité valide définitivement votre licence, vous recevez un mail contenant votre « E-licence ».

Besoin d'aide, une question :

1^{ère} intention :	Je contacte mon coach
Si je ne peux pas :	muzillacbasketclub@gmail.com

Fin août / Septembre : Des permanences seront mises en place
Les mercredis et samedis



Fiche de coordonnées

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ Sexe : M F

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Portable Joueur : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail Joueur : _____

Portable Père : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail Père : _____

Portable Mère : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Mail Mère : _____

Charte du licencié :

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du licencié et je m'engage à la respecter.

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Signature obligatoire du licencié _____ Signature du (des) parent(s) du licencié _____



Charte du licencié

Article 1 : Chaque adhérent et parent d'adhérent acceptent de respecter le présent règlement en le signant en même temps que sa licence.

ENTRAÎNEMENT - MATCH

Article 2 : Chaque joueur est tenu de participer aux entraînements et aux matchs de son équipe. En cas d'indisponibilité, le joueur doit prévenir son entraîneur ou son coach.

Article 3 : Il est demandé aux parents de ne pas laisser les joueurs mineurs attendre seuls et sans surveillance devant la salle avant et après un entraînement ou un match. En dehors des horaires d'entraînements et de match, la responsabilité du club n'est plus engagée.

Article 4 : Les déplacements sont effectués par les parents ou les joueurs selon les plannings établis par le club. En cas d'empêchement, il est possible de se faire remplacer. Des frais kilométriques seront imputables pour tout remplacement à hauteur de 0.36€/km (barème du CD56) redevable aux conducteurs.

Article 5 : Chaque joueur représente son club, il doit ainsi avoir un comportement irréprochable en match vis-à-vis de ses coéquipiers, de son coach, des adversaires et des officiels.

Chaque joueur et parent de joueur s'engagent à encourager les équipes dans un esprit sportif et de fair-play. Les encouragements sont là pour aider les joueurs sur le terrain. Tout comportement inadapté pourra être sanctionné par le bureau.

Article 6 : Chaque joueur doit respecter ses convocations à la table de marque et à l'arbitrage. Cette participation est indispensable et s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté. Toute personne ne se faisant pas remplacer et ayant été trop absente pourra être sanctionnée par un match de suspension.

VIE DU CLUB

Article 7 : Tout adhérent s'engage à respecter les locaux et le matériel. Les adhérents et parents d'adhérent sont tenus d'aider les bénévoles à la mise en place ou au rangement du matériel lors des matchs.

Article 8 : L'adhérent ou les parents de l'adhérent sont tenus d'aider le bureau lors de la mise en place d'événement nécessaire à la vie du club.

SANCTION

Article 9 : Tout manquement à cette charte, surtout à ses articles 5 et 6, pourra faire l'objet de sanction de la part du bureau. Cette sanction pourra avoir la forme d'une sanction sportive, d'un avertissement écrit, d'une suspension temporelle ou d'une exclusion définitive.

Article 10 : En cas de dossier disciplinaire par les instances fédérales (FFBB, Ligue Régionale, CD56), le licencié devra s'acquitter auprès du club des amendes à payer.

ADHÉSION

Article 11 : Le club permet 2 séances d'entraînement à un nouveau joueur avant de se licencier dans le club. Le club se réserve le droit de refuser des inscriptions en cas d'équipe complète.

Article 12 : Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cours de saison.

Article 13 : Le club prendra en charge à 100 % toutes les formations de joueur, entraîneur, arbitre ou OTM.

Article 14 : Les photos des joueurs ou joueuses prises par les responsables de l'association peuvent être utilisées dans le cadre de l'association.